

L'Abbeille.

11eme Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

11eme Année.

VOL. XI.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 2 MAI, 1878.

No. 27.

Les armes de Léon XIII.

De grandeur, de lumière
Et de lis couronné,
Vive notre Saint-Père,
Evêca Léon!

I.

Dans l'azur d'un ciel pur, par delà les nuages,
Répandant ses larmes sur nos terrestres pages
Scintille avec éclat son étoile là-haut.
Verso de doux rayons nés de nos larmes,
Et parmi les écueils d'une nuit de tempêtes
Dirige notre barque, *O Lumen tu cælo.*

II.

Le grain de sénévé, germant en bonne terre,
Perce de ses rameaux les zones du tonnerre
Et pousse jusqu'au ciel l'aube de son front.
Que l'arbre de l'Eglise, à l'ombre de ses ailes,
Aille porter sa tête aux ajnières éternelles,
Ses racines touchant aux abîmes sans fond.

III.

A travers les brouillards, sur la brume pluvieuse
Étalant ses trésors de pourpre lumineuse,
L'arc-en-ciel de jours purs annonce le retour
Fais descendre en nos cœurs des lueurs d'espérance,
Viens enfin soulager notre longue souffrance,
Précurseur du triomphe, aurore d'un beau jour.

IV.

An fond de son parterre à l'abri du feuillage,
Symboles de pudeur, ornements du bel âge,
Brillent deux chastes fleurs, deux lis tendres et blancs.
Puisse ta main, ô pape, ô roi de la Romagne,
Nouveau Léon, séner un nouveau Charlemagne,
Le couronnant des lis et de l'amour des Français.

V.

Le Grand Pape qui doit, par sa haute sagesse,
Dans nos siècles vieillies ramener la jeunesse
Des âges de lerveur, ce grand Pape, c'est toi
En triomphe marchant de victoire en victoire,
Entoure de soldats, de puissance et de gloire,
Aux peuples étonnés de peuples, *O Grand Roi*

JOANNES

La Trappe Canadienne.

Monastère du St-Esprit.

II.

"Dieu changera ces déserts
en des lieux de délices, et sa
solitude en un jardin du Sei-
gneur. On y verra partout
la joie et l'allégresse; on y en-
tendra les actions de grâces et
les cantiques de louanges."

A quel régime se soumettaient volontairement ces hommes livrés à un travail aussi pénible, peu accoutumés aux rigueurs de notre climat? La Règle du monastère du St-Esprit nous en donnera une idée.

La première année, la nourriture des Moines fut uniquement une soupe aux pois cuits dans l'eau, sans aucun condiment, et des biscuits de matelots. Le travail durait toute la journée, excepté le temps nécessaire aux offices.

La règle ordinaire de la communauté était la suivante: Tous les jours, lever à deux du matin, excepté les dimanches et les fêtes où il avait lieu à minuit ou

une heure, suivant la grandeur de la solennité.

Les offices chantés ou récités en chœur avec une grand-messe, suivie de sept à huit heures de travaux manuels, c'est-à-dire deux fois plus qu'en Europe.

Le coucher, à 7 heures en hiver, 8 heures en été. Pour lit, une simple paille de six pouces d'épaisseur sur des planches. Tous les vendredis, discipline, après l'office du matin, avec des chaînes de fer ou des cordes nouées, à la volonté de chacun.

Le matin, au chapitre, accusation publique des fautes commises pour en recevoir une pénitence du Prieur.

Voici les principales pénitences imposées: prendre son repas par terre devant la communauté; se prosterner sur le pavé et y demeurer jusqu'à ce que le Prieur donne la permission de se lever; mendier sa nourriture à chacun des frères, le midi au réfectoire, en se mettant à genoux devant eux, une assiette à la main; prier au cimetière couché dans la fosse creusée pour le premier mourant, etc., etc.

Les religieux étaient rigoureusement tenus à un silence perpétuel; jamais de récréation; ils pouvaient, seulement dans le cas d'urgente nécessité, parler au Supérieur ou à l'un des officiers par lui autorisé. Tout se faisait par signes, même le travail.

On ne s'arrêtait pas là dans la voie de la mortification. Le jeûne tel que pratiqué dans les premiers siècles de l'Eglise, durait depuis l'Exaltation de la Ste-Croix jusqu'à Pâques: un seul repas de légumes, et le soir, une collation de deux onces de pain. Depuis Pâques jusqu'à Septembre, jeûne ordinaire. Tout aliment provenant des animaux, viande, beurre, lait, œufs, poissons, etc., était complètement interdit.

Au milieu des privations de tout genre, nos bons pères jouissaient cependant d'un bonheur inaltérable. "En 1864, dit M. l'abbé C. E. Legaré, dans l'ouvrage cité plus haut, chacun des religieux écrivit une lettre à Mgr Baillargeon pour lui exprimer ses sentiments de reconnaissance sur le bonheur qu'il avait contribué à lui procurer, en l'amenant à vivre avec une règle si salutaire. Monseigneur leur adressa une pastorale, datée du 1er Mars de la même année: on y lit les paroles sui-

vantes: "Nous ne saurions vous ex-
" primer, N. T. C. F., la consolation
" que nous avons éprouvée dans le Sei-
" gneur, en lisant les pieuses lettres que
" vous venez de nous envoyer. Toutes
" ces lettres, en effet, respirent l'esprit
" religieux qui vous anime. Car toutes
" expriment vos sentiments de respect,
" d'amour et de soumission pour votre
" digne prieur.

"L'esprit de Dieu nous dit que l'hom-
" me obéissant chantera victoire. Par
" l'esprit d'obéissance, vous remporterez
" la victoire sur tous les ennemis de
" notre salut; vous triompherez de vous-
" mêmes; vous vivrez à Dieu et pour
" Dieu seul, dans le silence, dans la
" prière, dans la ferveur, dans les lou-
" anges de Dieu, dans les veilles et les
" jeûnes, dans la charité fraternelle, dans
" l'union, dans la paix de l'âme."

"En 1869, malgré les fatigues d'une
visite pastorale déjà longue, malgré le
mauvais état de sa santé, Mgr Baillar-
geon voulut se rendre au Monastère du
St-Esprit. Il le visita dans tous ses
détails; parcourut les appartements de
son grand quadrilatère, la salle du cha-
pitre, ornée si modestement de mille pe-
tites images des saints, la salle du tra-
vail, celle des étrangers, où l'on peut
recevoir convenablement une douzaine
d'hôtes, le réfectoire, les cellules des re-
ligieux, si peu spacieuses, le cimetière,
la chapelle, le seul endroit où la rigou-
reuse simplicité fait place à un peu d'or-
nementation, car c'est la maison de Dieu.
Mgr admira la propreté et l'ordre qui
régnaient partout; mais il fut surtout
édifié de la piété des bons Pères, il les
vit chacun en particulier, et avant de se
séparer d'eux, il les bénit avec effusion
de cœur.

III.

Les rigueurs extraordinaires de la Rè-
gle ne pouvaient être le partage du
grand nombre. Les Canadiens surtout,
accoutumés à une nourriture substan-
tielle, ne pouvaient résister à un régime
fait pour des climats moins rudes. Aussi
la communauté, composée de canadiens,
belges, hollandais et français, ne s'é-
leva guère, en même temps, au delà de
20 ou 30 religieux, novices et profès.

Sept canadiens seulement ont persé-
véré; trois moururent au Monastère
en odeur de sainteté. Frère Jean-Bap-
tiste, dans le monde Cyrille Carrier, de